

## **Aides soignants/Aides Médico Psychologique**

Pôle santé et autonomie à domicile

Cadre d'emploi des auxiliaires de soin

Vous dispensez, sur prescription médicale, des soins d'hygiène, de bien-être et de confort au domicile des usagers.

### **Principales activités :**

- Réaliser les soins d'hygiène (toilette, douche, habillage, déshabillage,...) ;
- aider à la mobilisation (lever, coucher avec ou sans aide technique,...) ;
- informer l'utilisateur et sa famille (prise en charge, traitement,...) ;
- aider à maintenir ou restaurer l'autonomie de la personne dans la vie quotidienne.

### **Activités spécifiques :**

- Transmissions orales et écrites ;
- bonne connaissance physiologique et pathologique de la personne âgée, du handicap.

### **Savoir et savoir faire :**

- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité ;
- discerner le caractère urgent d'une situation et alerter l'infirmière ;
- informer la personne des soins courants dispensés,
- maîtriser les transmissions ciblées ;
- savoir faire remonter d'éventuelles situations problématiques (familiale, habitat, etc...) ;
- utiliser le diagramme de soins ;
- utiliser le boîtier de la télégestion ;
- faire preuve de réactivité ;
- esprit d'équipe ;
- esprit d'initiative ;
- sens de l'organisation ;
- patience, tact et sens de l'écoute ;
- permis B obligatoire.

Travail le week-end et jours fériés.

### **Conditions de recrutement :**

Par voie de mutation, détachement ou contrat d'un an renouvelable sous conditions.

### **POSTE À POURVOIR DANS LES MEILLEURS DELAIS**

Les candidatures (lettre, C.V. et le cas échéant dernière situation administrative) sont à adresser avant le **31 août 2019** par courrier à:

Monsieur le Président  
Territoires vendômois  
Direction des Ressources Humaines  
Hôtel de Ville – B.P 20107  
41106 Vendôme Cedex

ou par mail : [drh-recrutement@territoiresvendomois.fr](mailto:drh-recrutement@territoiresvendomois.fr)

Renseignements complémentaires au 02 54 89 42 44